

## Conditions contractuelles



1. L'inscription aux cours est automatique à partir de l'émission du présent contrat. **Lors d'absences, merci d'informer par e-mail ou sms au minimum 24 heures avant, passé ce délai, un crédit sera décompté.**
2. Les abonnements sont personnels et non transmissibles. L'élève doit être en mesure de prouver son identité si celle-ci lui est demandée
3. Les classes débutent à l'heure indiquée. L'élève ne doit pas manquer à l'échauffement, obligatoire par mesures de sécurité. En cas de retard, l'élève doit s'échauffer elle-même avant de rejoindre la classe.
4. Mind&Movement se réserve le droit de modifier les horaires et le genre de cours durant l'année dans un but d'améliorer le planning des classes, dans l'intérêt de l'élève et des enseignants. Les changements seront communiqués à l'avance.
5. **En cas d'inscriptions insuffisantes, Mind&Movement se réserve le droit d'annuler les cours. Les annulations seront communiquées aux élèves au plus tard 2 heures avant les cours concernés à condition que Mind&Movement soit en possession de leurs coordonnées.** Tout changement de coordonnées postales, téléphoniques ou email doit être annoncé à Mind&Movement.
6. L'élève accepte de travailler avec une partenaire et de partager le matériel mis à disposition.
7. Les chaussures utilisées doivent être destinées exclusivement à l'usage en salle
8. Tenue confortable, pieds nus/chaussettes. Matériel : bouteille d'eau, plaid, tapis (excepté au studio de Fribourg & Bulle où les tapis sont mis à disposition)
9. Mind&Movement met à disposition de l'élève ses installations pour la durée fixée dans ledit contrat.
10. En cas de suspension, le contrat se prolonge de la même durée qu'il a été suspendu.
  - a. Sur présentation d'un justificatif médical, une suspension est possible, sans effet rétroactif en cas d'accident, grossesse ou maladie. La suspension ne dispense pas du paiement pour la période suspendue. L'abonnement sera prolongé de la même durée qu'il a été suspendu à la fin de contrat.
    - i. Les abonnements de yoga prénatal peuvent être modifiés en yoga postnatal, vinyasa et aérien.
  - b. Les autres cas seront évalués par la direction
11. La participation aux classes s'effectue aux risques et périls de l'élève exclusivement, cependant Mind&Movement s'engage à donner l'instruction nécessaire ainsi que les mesures de sécurité. Chaque élève s'engage en contrepartie à respecter ses propres limites physiques et à être conscient en tout temps, des risques encourus. Professeure diplômée, Marilyne vous renseigne dans le domaine du mouvement, mais pas dans le domaine médical. L'élève doit, en cas de doute, effectuer un contrôle médical. La direction Mind&Movement décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessure ou de maladie.
12. Les abonnements sont à régler en 1 fois, dans les 10 jours suivant la signature du contrat, en cash, twint ou sur le compte bancaire : **IBAN CH84 0076 8015 5682 1610 2** Mind&Movement, Route de Chantemerle 44, 1763 Granges-Paccot. Pour le renouvellement suivant, l'élève doit s'acquitter du montant au début du mois contractuel, au maximum 10 jours après, sans quoi, des frais de rappels de Fr. 30.- seront facturés. Dès un mois de retards dans le règlement, Mind&Movement transmettra, si nécessaire, le dossier à l'office de recouvrement afin de percevoir la somme due contractuellement.
13. Les cotisations s'entendent forfaitairement et ne donneront lieu à aucun remboursement ni diminution de tarif en cas de non-fréquentation.
14. Le présent contrat fait office de reconnaissance de dette au sens de l'article 82LP.
15. Mind&Movement n'engage pas sa responsabilité en cas de vols ou pour les objets de valeur oubliés lors des classes.
16. Mind&Movement est ouverte toute l'année, à l'exception de vacances annoncées par Mind&Movement et jours fériés officiels.
17. Pour les mineurs, la signature d'un représentant légal est indispensable.
18. Mind&Movement se réserve le droit d'enseigner la totalité de ses cours par visioconférence en cas de force majeure (absence physique d'un.e professeur.e irremplaçable ou fermeture des cours présentiels) mais fera tout ce qui est en son pouvoir pour permettre l'enseignement en présentiel. Pour tout changement en cours d'année scolaire, les élèves majeurs et les représentants légaux des mineurs en seront informés par e-mail.
19. Mind&Movement se réserve le droit d'annuler, sans contrepartie, le contrat de tout membre dont le comportement porterait atteinte à la bonne marche de l'école et du bien-être de ses élèves et enseignants.
20. Toute demande de résiliation doit être adressée par écrit en à Mind&Movement, Route de Chantemerle 44, 1763 Granges-Paccot ou par e-mail au minimum un mois avant la date d'échéance du contrat d'abonnement.
21. En cas de demande de résiliation anticipée, Mind&Movement doit être contactée pour conclure un arrangement impliquant toutefois le versement d'indemnités ; elles s'élèvent à minima à 50% du montant.